

Association Action Jeunesse Pessac 22 Boulevard Saint Martin 33600 PESSAC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2009



Association Action Jeunesse Pessac 22 Boulevard Saint Martin 33600 PESSAC

Sommaire

Rapport du Commissaire aux comptes	Page	1
Etats de synthèse au 31 décembre 2009	Page	4

Rapport du commissaire aux comptes



BORDEAUX, Le 13 avril 2010

Association Action Jeunesse Pessac 22 Boulevard Saint Martin 33600 PESSAC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'Association Action Jeunesse Pessac tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- · La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Fonds dédiés

Nous avons apprécié le caractère pertinent du critère de détermination des fonds dédiés indiqué en Annexe (page 14) et nous en avons validé l'application chiffrée figurant dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

will DAEC.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Patrick LOPÈS

Commissaire aux comptes

Etats de synthèse de l'exercice 2009

Action Jeunesse Pessac

AJP

22 Boulevard Saint Martin 33600 - PESSAC Tél : 05 56 15 03 89 Fax : 05 56 45 88 37

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2009

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

	_

ACTIF	Arrêté au 31/12/2009 Durée 12 mois		31/12/2008 12 mois	
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé Immobilisations Incorporelles Frais d'établissement Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours	546,31	-546,31		23,53
Immobilisations Corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles	23 662,45	-22 465,50	1 196,95	
Immobilisations corporelles en cours Immobilisations Financières Participations et créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts	,			
Autres immobilisations financières	1 526,00		1 526,00	676,00
TOTALI	25 734,76	-23 011,81	2 722,95	699,53
Comptes de liaison Comptes de liaison (1) Comptes de liaison				
TOTAL II			Document s	soumis
Actif circulant Stocks et en-cours Matières premières et fournitures Autres approvisionnements En-cours de productions (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises			au visa du con aux com	E 1200 20 10
Avances et acomptes versés sur commandes Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) Créances redevables et comptes rattachés (3) Autres créances	64 069,75	-52 115,06	11 954,69	4 529,01
Valeurs mobilières de placement Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités Disponibilités TOTAL III	90 095,26 154 165,01	-52 115,06	90 095,26 102 049,95	91 662,79
Comptes de Régularisation Charges constatées d'avance Charges constatées d'avance	3 663,64	-32 113,00	3 663,64	719,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif) Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	183 563,41	-75 126,87	108 436,54	97 610,66

⁾ Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement a service entre cet établissement les autres établissements et services concernés.

^{!)} Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

i) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF

PASSIF	Arrêté au 31/12/2009		31/12/2008
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds associatifs sans droit de reprise		-25 911,58	-25 911,58
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Dons et legs			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		20 428,17	20 428,17
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement			
Réserves de compensation Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Dépenses réfusées par l'autorité de tarification ou inopposables au	y financeurs		
Résultat sous contrôle tiers financeurs	A Thistigue	27 307,52	30 161,11
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		-34 258,09	-42 688,80
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		-7 708,36	5 577,12
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement		15 244,90	15 244,90
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisati	ons		
Réserves des plus-values nettes d'actif		25 046,59	24 247,96
Immobilisations grevées de droits	1		
	TOTAL I	20 149,15	27 058,88
Comptes de liaison Comptes de liaison			
Comptes de liaison			
	TOTAL II		
Provisions			
Provisions pour risques		Document	soumis
Provisions pour risques		au visa du con	
Provisions pour charges		aux com	ptes
Provisions pour charges			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		7 500,00	
2-44 (2)	TOTAL III	7 500,00	
Dettes (3) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		34,05	
Emprunts et dettes financières divers (3)		54,05	
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Redevables créditeurs Redevables créditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4) Dettes fournisseurs et acomptes rattachés (4)		7 263,42	4 759,92
Dettes sociales et fiscales Dettes sociales et fiscales		73 328,91	65 163,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			00 100,27
Autres dettes (5)			
Autres dettes (5)		161,01	628.59
	TOTAL IV	80 787,39	70 551,78
omptes de régularisation			
TOTAL GENERAL		108 436,54	97 610,66
Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs			7, 510,00

Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques En particulier : cautions versés par les rédisents à leur entrèe dans l'établissement Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : Dont fonds des majeurs protégés

COMPTE DE RESULTAT

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

Compte de résultat

AJP

Exercice 2009 du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Arrêté au :	31/12/20)9	31/12/200	8	Variation	ariation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Produit d'exploitation				100 000	T			
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens)				ď				
Production vendue (services)								
Chiffre d'affaire	1							
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation		539 822,00	100,00	529 922,00	100,00	9 900,00	1,87	
Reprises/prov. & amort, transf. de charge		2 953,96	0,55	709,71	0,13	2 244,25	316,22	
Autres produits		264,14	0,05	2 109,70	0,40	-1 845,56	-87,48	
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		543 040,10	100,60	532 741,41	100,53	10 298,69	1,93	
Charges d'exploitation								
Achats de marchandises								
Variation de stocks					8			
Achat de matières premières et autres					- 272.0			
Autres achats et charges externes		102 167,89	18,93	113 160,96	21,35	-10 993,07	-9,71	
Impôts, taxes et versements assimilés		25 790,86	4,78	27 346,26	5,16	-1 555,40	-5,69	
Salaires et traitements		277 811,39	51,46	261 190,35	49,29	16 621,04	6,36	
Charges sociales Dotation		123 232,27	22,83	119 470,41	22,54	3 761,86	3,15	
		552,50	0,10	1 249,90	0,24	-697,40	-55,80	
Autres charges CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II		13 459,66	2,49	11 441,29	2,16	2 018,37	17,64	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		543 014,57	100,59	533 859,17	100,74	9 155,40	1,71	
Opération en commun		25,53	0,00	-1 117,76	-0,21	1 143,29	-102,28	
Bénéfice attribué, perte transférée Total III								
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV		Docum	ent sou	mia	1			
OPÉRATION EN COMMUN								
Produits financiers			u commis					
Produits financiers de participations		aux	comptes	3				
Autres valeurs mob, créances d'actif im						,		
Autres intérêts et produits assimilés		798,63	0,15	1 389,62	0,26	-590,99	-42,53	
Reprises/provisions et transfet de char	1	770,03	0,15	1 309,02	0,20	-390,99	-42,33	
Différences positives de change	1	2,75	0,00			2,75	ŧ	
Produits nel/cession des V M P		2,73	0,00			2,15		
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	1	801,38	0,15	1 389,62	0,26	-588,24	-42,33	
Charges financières						230,21	,00	
Charges financières		102,03	0,02			102,03		
Autres charges financières						,		
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI		102,03	0,02			102,03		
RESULTATS FINANCIERS		699,35	0,13	1 389,62	0,26	-690,27	-49,67	
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS		724,88	0,13	271,86	0,05	453,02	166,64	
Produits exceptionnels								
Sur opération de gestion		200,25	0,04	304,88	0,06	-104,63	-34,32	
Sur opération en capital		istorius severagais viere		200000000000000000000000000000000000000		***************************************		
Reprises/provisions et transfert de char								
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII		200,25	0,04	304,88	0,06	-104,63	-34,32	
Charges exceptionnelles								
Sur opération de gestion		334,86	0,06	210,00	0,04	124,86	59,46	
Sur opération en capital			2					
Dotation aux amortissements et aux prov		798,63	0,15	1 389,62	0,26	-590,99	-42,53	
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII		1 133,49	0,21	1 599,62	0,30	-466,13	-29,14	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-933,24	-0,17	-1 294,74	-0,24	361,50	-27,92	
Participation des salariés								
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX								
Impôts sur les bénéfices								
TOTAL X								
PRODUITS		544 041,73	100,78	534 435,91	100,85	9 605,82	1,80	
CHARGES		544 250,09	100,82	535 458,79	101,04	8 791,30	1,64	
SOLDE INTERMÉDIAIRE		-208,36	-0,04	-1 022,88	-0,19	814,52	-79,63	
Total XI		SI_ DO REAL DOOR				950 S20000 2004		
Eng à réaliser sur ressources affectés		7 500,00	1,39	96 (1.20)	20032-0000000	7 500,00	(Y00000.27.5-Normal Assessment	
Rep ress non utilisées Exe antèrieurs		<u>.</u>		-6 600,00	-1,25	6 600,00	-100,00	
FOTAL XI EXCEDENT OU DÉFICIT		7 500,00	1,39	-6 600,00	-1,25	14 100,00	-213,64	
SACEDENT OU DEFICIT	l	-7 708,36	-1,43	5 577,12	1,05	-13 285,48	-238,21	

I - INFORMATIONS GENERALES at visa du commissaire aux comptes

L'Association ACTION-JEUNESSE PESSAC, créée en 1962, a pour but

« de gérer, d'animer des Clubs et Equipes de Prévention en milieu naturel, d'engager toutes actions de prévention à l'égard de la jeunesse inadaptée, d'utiliser tous moyens adéquats à cette fin, notamment des moyens d'insertion par l'économique. Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse ».

Principes et méthodes comptables :

(PCG, règlement CRC 99.01 et avis CNC du 04 mai 2007).

Principes généraux :

Les comptes annuels ont été établis en application des règles du PCG et des modalités spécifiques d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (règlement CRC N° 99.01).

L'Association arrête ses comptes en respectant les hypothèses retenues par le plan comptable général :

- ⇒ principe de prudence,
- ⇒ continuité de l'exploitation,
- ⇒ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ⇒ indépendance des exercices.

L'établissement des comptes de l'exercice 2009 n'a pas dérogé aux principes et méthodes comptables ci-dessus définis.

Principes spécifiques du secteur associatif au visa du commissaire

Document soumis du visa du commissaire aux comptes 1.1

- a) Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément au plan comptable particulier du secteur sanitaire et social (« M22 privée »).
- b) Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit -bénévolat- ne font pas l'objet de valorisation et ne sont donc pas incluses dans le résultat.
- c) Les congés à payer au personnel ont été provisionnés au 31 décembre 2009 conformément aux règles du plan comptable général.
- d) Le résultat des gestions conventionnées est inscrit au bilan à la rubrique « Résultats » qui comprend le résultat de l'exercice 2009 à affecter. Ce résultat est global et comprend l'ensemble des produits reçus des différents partenaires (subventions, participations) ainsi que l'ensemble des charges engagées pour mener à bien les actions de l'Association.

Ces différentes actions étant, en pratique, étroitement liées les unes aux autres, il n'a pas été jugé utile de mettre en œuvre une comptabilité analytique détaillée par action. Un suivi analytique des charges directes et des produits existe cependant pour une partie des actions et est utilisé pour le contrôle interne du tableau de marche associatif.

e) Une dérogation aux règles du PCG a été réalisée, en accord avec l'instruction budgétaire du secteur sanitaire et social : les produits financiers et les plus-values nettes de cessions d'immobilisation sont neutralisés par une dotation aux provisions réglementées pour réserves des plus-values nettes d'actif0. Pour l'exercice 2009, cette dotation est égale à 798.63 €.

* *

Faits majeurs de l'exercice :

En 2009, l'association a procédé à l'ouverture d'un Compte Epargne Temps.

II - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN -

1°) immobilisations:

Au cours de l'exercice 2009, l'Association a acquis un ordinateur d'une valeur de 1 725, 92 €.

2°) spécification des subventions, produits à recevoir et débiteurs divers :

L'ensemble des subventions, débiteurs divers et produits à recevoir au 31 décembre 2009 s'élève à **64 069,75 €uros** :

- Conseil Régional (projet Euskadi) solde - Mairie de Pessac (CLSPD)	3 500 €
- Personnel avances Mollat OSPITAL Pantxika Sous total débiteurs divers :	52 115,06 €
- UNIFAF : rembt dossiers formation	252,09 € 150,00 €

3°) spécification des fournisseurs et charges à payer :

Le montant des fournisseurs et charges à payer, au 31 décembre 2009, s'élève à **80 787, 39 €.**

- Buro+ - Mollat		112, 20 €
- Renault Rent		
- Renault Rent	Document soumis	l 467, 00 €
- EDF	au visa du commissaire	116, 22 €
- RICOH	aux comptes	31, 42 €
- HZ ZERBITZUAK		487, 50 €
- Patrick LOPES		4 300, 00 €
- Orange		37, 13 €
- France Télécom		2, 70 €
Sous total fournisseu	rs et factures à rece	voir : 7 263 42 €

4°) spécification des charges constatées d'avance :

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 3 663, 64 €uros :

- La Réseautique : location copieur		
- Abonnements revues		
- Forfaits portable éducateurs		
- Télécom (abonnement)	aux comptes	2, 43 €
- Orange (abonnement)		32, 35 €
- Participation séjour jeune Londres		190, 00 €
- OPODO : billets Maroc		. 2 697, 22 €

5°) provision retraites:

En accord avec le Conseil Général, notre financeur, les départs à la retraite font l'objet d'une provision étalée sur les trois années qui précédent la date de départ des salariés. Aucun départ n'étant prévu dans ce délai, aucune provision n'a été constituée.

6°) provision créance P. OSPITAL:

L'exercice 2004 avait supporté la totalité de l'incidence de la fraude des exercices 2002, 2003 et 2004 déduction faite de remboursements à venir dont nous avions connaissance à la date d'arrêté des comptes 2004 ainsi que de la condamnation aux dépenses de frais de procédures incombant à P. OSPITAL.

C'est donc par mesure de prudence que la créance a été provisionnée pour son montant total soit 52 365.06 €.

Un remboursement de 100 € a été effectué en 2009. La provision a été reprise d'autant.

7°) Tableau de suivi des fonds dédiés - Exercice 2009 :

Document soumis au visa du commissaire aux comptes	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à valoriser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Mairie de Pessac 2009 (Subvention conventionnelle)	18 000, 00	0, 00	0, 00	7 500, 00	7 500, 00
• TOTAL AU 31/12/2009		0,00€	0, 00 €	7 500, 00 €	7 500,00 €

8°) TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droits de reprise	-25 911, 58			-25 911, 58
Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Subventions d'investissement sur biens renouvelables Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées	20 428, 17	Documen au visa du c aux co	ommissaire	20 428, 17
Autres réserves Report à nouveau Report à nouveau (gestion non contrôlée) Dépenses réfutées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs Résultats sous contrôle des tiers financeurs Dépenses non opposables aux tiers financeurs Résultat de l'exercice Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	30 161, 11 -42 688, 80 5 577, 12	22 987,71 8 430, 71	25 841,30 13 285,48	27 307,52 -34 258, 09 -7 708,36
Provisions réglementées Couverture du besoin en fonds de roulement	15 244, 90			15 244, 90
Amortissements dérogatoires et provisions renouvellement des immobilisations Réserves des plus-values nettes d'actif Immobilisations grevées de droit	24 247, 96	798, 63		25 046, 59
Total	27 058, 88	32 217, 05	39 126, 78	20 149, 15

Reclassement des comptes de fonds associatifs selon l'avis CNC du 04 mai 2007.

III - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -

1°) provision pour congés à payer :

❖ A compter de l'exercice 2007 la provision congés payés tient compte non seulement des congés courus non échus mais également des congés échus non pris de la période précédente.

La nouvelle provision pour congés à payer au 31 décembre 2009 étant supérieure à la reprise de la provision au 31 décembre 2008, l'écart vient s'ajouter aux charges de personnel de l'exercice 2009 pour un montant de **5 473, 65 €uros** :

- congés bruts	3 508, 75 €
- charges sociales	1 964, 90 €
- total	5 473, 65 €

❖ Cette provision n'étant pas reprise par le Conseil Général / D.S.G., le résultat de l'exercice 2009 devient donc :

RESULTAT DE L'EXER	CICE 2009	Document soumis au visa du commissaire aux comptes
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	544 041, 73	•
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	551 750, 09	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	-7 708, 36	

ANALYSE DU RESULTAT 2009

RESULTAT COMPTABLE	-7 708, 36
AFFECTATION DE L'EXCEDENT 2007	4 319,81
RESULTAT COMPTABLE 2009	-3 388, 55
REGULARISATION PROVISION CONGES	5 473,65
Congés payés 2009 3 508, 75 Charges sociales sur congés payés 2009 1 964, 90	
RESULTAT BUDGETAIRE 2009 ET AFFECTABLE EN 2011	2 085, 10

2°) spécification des charges et produits exceptionnels :

- Les comptes de bilan ont généré une charge pour 334, 86 € :

Régulari	isation diverses :	334,	86€
	Cambriolage : vol espèces en caisse :	117,	87€
	Régularisation charges 2008	216,	99 €

- Les comptes de bilan ont généré un produit pour 200, 25 € :

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

200, 25 €

3°) Compte Epargne Temps:

Le Compte Epargne Temps ouvert en 2009 a été alimenté pour un total, charges patronales comprises, de 6 767, 25 €.